



APNÉES DU SOMMEIL les rencontres

2^{èmes}



22-23
MARS
2024

Rive Montparnasse, Paris
44 rue de Vaugirard, 75015 Paris

Une journée dédiée à la **prévention**
et à la **prise en charge** des Apnées du Sommeil



Zzzz

Edito

« Apnées du sommeil, les rencontres », qu'est-ce que c'est ?

Le comité scientifique des JPRS est heureux de vous proposer une deuxième édition des « Apnées du sommeil, les rencontres » le vendredi 22 mars après-midi et le samedi 23 mars 2024 matin, en partenariat avec les associations Santé Respiratoire France et Alliance Apnées du Sommeil.

Ces deux demi-journées, organisées pour les patients souffrant d'apnées du sommeil, seront l'occasion d'assister à diverses conférences autour du syndrome des apnées du sommeil (prévention, diagnostic, traitement), mais également d'échanger avec des professionnels de santé, des associations de patients ou des prestataires de santé à domicile.

Ces rencontres ouvertes à tous se tiendront à Paris au Rive Montparnasse (44, boulevard de Vaugirard dans le 15ème – à deux minutes de la gare Montparnasse).

L'entrée est à 10 € / demi-journée, l'inscription est obligatoire. Attention le nombre de places est limité !

Dr Marc Sapène
et Dr Frédéric Le Guillou
pour le comité d'organisation
des Apnées du sommeil,
les Deuxièmes Rencontres





VOS CONTACTS

Pour toute demande, adressez-vous au service concerné

ORGANISATION GÉNÉRALE



Nathalie & Charlotte
rencontres@jprs.fr

SECRETARIAT



Juliette
secretariat@jprs.fr
07.69.91.47.99

LOGISTIQUE / EXPOSITION



Cécile
exposition@jprs.fr

COMMUNICATION



Julie Marie

COMITÉ D'ORGANISATION & SCIENTIFIQUE



Dr Marc Sapène



Dr Frédéric Le Guillou

Afin que votre mail soit traité efficacement, merci d'utiliser la bonne adresse mail (en lien avec le sujet de votre demande).

Zzzz ✨

Programme

VENDREDI 22 MARS APRÈS-MIDI

 **ATELIERS**

Visite des stands
et animations

SAMEDI 23 MARS MATIN

 **ATELIERS**

Visite des stands
et animations

 **APNÉES DU SOMMEIL**
les rencontres




Une journée dédiée à la
prévention et à la prise en
charge des Apnées du Sommeil





APNÉES DU SOMMEIL
les rencontres

2^{èmes}

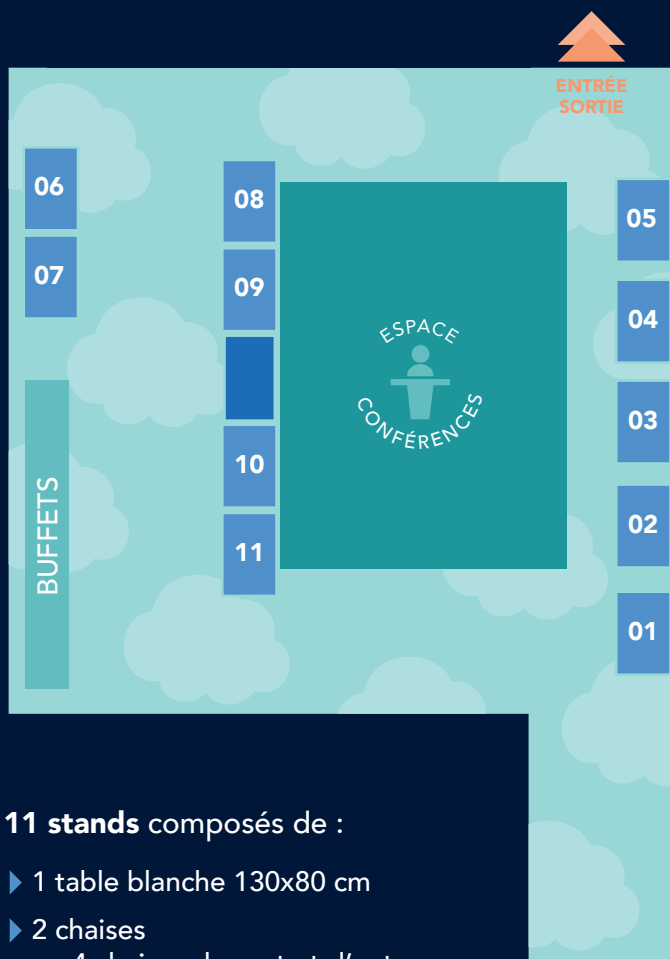
Tarifs Apnées du sommeil, les Deuxièmes Rencontres



Pour toute demande de réservation de stand merci de contacter :
rencontres@jprs.fr & secretariat@jprs.fr



Plan disposition salle Mississippi



11 stands composés de :

- ▶ 1 table blanche 130x80 cm
- ▶ 2 chaises
ou 4 chaises de part et d'autre

■ STANDS

■ Zone de conférence



CONDITIONS GÉNÉRALES

Préambule :

Dans votre compte exposant vous pouvez télécharger les factures en cours ainsi que les factures acquittées.

Une rubrique « tutoriels » de votre espace exposants sera prochainement disponible sur le site internet des Rencontres à l'adresse :

<https://jprs.fr/la-journee-patient/>

1 / Conditions générales de paiement :

A. Lors de la réservation du partenariat, l'exposant **confirme définitivement sa participation**. La facture pro forma est générée automatiquement dans l'espace personnel de l'exposant. Il peut la consulter et la télécharger à sa guise.

B. Un **acompte de 50%** du montant total TTC du partenariat doit être adressé dès le moment de la réservation.

C. Le **solde du partenariat devra être acquitté avant le 10 février 2024**. Tout compte de partenariat non soldé à cette date privera l'exposant de son accès aux Apnées du sommeil, les Deuxièmes Rencontres

D. **Un retard de paiement de facture entraîne l'application de pénalités de retard** dues par l'exposant au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne majorée de 10%. Les pénalités de retard sont exigibles immédiatement. L'exposant est également débiteur, à l'égard de l'OSPL pour les Apnées du sommeil, les Deuxièmes Rencontres, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé par l'article D. 441-5 du code de commerce. Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, l'OSPL pour les Apnées du sommeil, les Deuxièmes Rencontres peut demander une indemnisation complémentaire sur justificatif.

2/ Conditions d'annulation :

A. Pour les réservations dont l'annulation sera signifiée par lettre recommandée avec AR à l'OSPL pour les Apnées du sommeil, les Premières Rencontres - 252, avenue de la République - 33200 BORDEAUX CAUDÉРАН, avant le 15 janvier 2024, des frais fixes de 200 € HT seront facturés.

B. Pour les réservations dont l'annulation sera signifiée par lettre recommandée avec AR à l'OSPL pour les Apnées du sommeil, les Deuxièmes Rencontres - 252, avenue de la République - 33200 BORDEAUX CAUDÉРАН, entre le 15 janvier et le 10 février 2024, des frais fixes de 200 € HT seront facturés ainsi que 50% du montant HT de la valeur locative de l'emplacement.

C. Pour les réservations dont l'annulation sera signifiée par lettre recommandée avec AR à l'OSPL pour les Apnées du sommeil, les Deuxièmes Rencontres - 252, avenue de la

République - 33200 BORDEAUX CAUDÉРАН, après le 24 février, des frais fixes de 200 € HT seront facturés ainsi que 100% du montant HT de la valeur locative de l'emplacement.

3/ Assurances :

A. Pour sa sauvegarde, chaque exposant doit justifier d'une assurance incendie, vol, explosion, dégât des eaux et responsabilité civile. Il appartient à chaque exposant de couvrir l'intégralité des risques, compte tenu des capitaux minima.

B. Chaque exposant renonce à rechercher la responsabilité de l'OSPL pour les Apnées du sommeil, les Deuxièmes Rencontres ainsi qu'à ses prestataires et renonce également à exercer tout recours pour tous les dommages subis.

C. L'OSPL pour les Apnées du sommeil, les Deuxièmes Rencontres ainsi que ses prestataires ne pourront être tenus responsables ni défaillants en cas de retard ou inexécution suite à la survenue d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

2 badges exposants gratuits par module de stand.

CONDITIONS DE RÉSERVATION :

La réservation s'effectue en ligne via notre plateforme :

<https://jprs.fr/la-journee-patient/>

- Un acompte de 50% du montant total TTC doit être adressé au moment de la réservation. Paiement par carte bleue en ligne ou par virement bancaire (indiquez le numéro de facture en commentaire du virement) OSPL - 252, avenue de la République - 33200 Bordeaux CaudéРАН IBAN : FR30 3000 2018 5100 0007 1777 H81 BIC/SWIFT : CRLYFRPP

- Le solde devra être acquitté avant le 10 février 2024

- Pour toute demande de réservation de stand merci de contacter : rencontres@jprs.fr & secretariat@jprs.fr



APNÉES DU SOMMEIL

les rencontres

2^{èmes}



[https://jprs.fr/
la-journee-patient/](https://jprs.fr/la-journee-patient/)

Rejoignez-nous sur les réseaux

